

Н. М. Васильева, Л. П. Пицкова

ФРАНЦУЗСКИЙ ЯЗЫК

ТЕОРЕТИЧЕСКАЯ ГРАММАТИКА, МОРФОЛОГИЯ, СИНТАКСИС

УЧЕБНИК ДЛЯ ВУЗОВ

3–е издание, переработанное и дополненное

*Рекомендовано Министерством образования и науки
Российской Федерации в качестве учебника для студентов
высших учебных заведений, обучающихся по гуманитарным
направлениям и специальностям*

**Книга доступна в электронной библиотечной системе
biblio-online.ru**

Москва ■ Юрайт ■ 2015

УДК 811.111
ББК 81.2Фр-923
В19

Авторы:

Васильева Наталья Михайловна — доктор филологических наук, профессор Московского государственного областного университета;

Пицкова Людмила Петровна — доктор филологических наук, профессор Московского государственного областного университета.

Рецензенты:

Туницкая Е. Л. — доктор филологических наук, профессор, заведующая кафедрой романских языков Всероссийской академии внешней торговли;

кафедра французского языка Липецкого государственного университета.

В19 **Васильева, Н. М.**

Французский язык. Теоретическая грамматика, морфология, синтаксис : учебник для вузов / Н. М. Васильева, Л. П. Пицкова. — 3-е изд., перераб. и доп. — М. : Издательство Юрайт, 2015. — 473 с. — Серия : Бакалавр. Углубленный курс.

ISBN 978-5-9916-2048-2

Настоящий учебник предназначен для студентов — бакалавров и магистров, изучающих французский язык по специальностям: «Теория и методика преподавания иностранных языков и культур», «Перевод и переводоведение», «Теория и практика межкультурной коммуникации» и др.

Цель данного пособия — дать необходимые сведения по теоретической грамматике французского языка. Учебник состоит из двух частей: теоретического курса морфологии и синтаксиса и практических заданий, способствующих усвоению курса и контролирующим знания. Содержание учебных материалов соответствует требованиям Федерального государственного образовательного стандарта высшего профессионального образования третьего поколения.

Для студентов высших учебных заведений.

УДК 811.111
ББК 81.2Фр-923

ISBN 978-5-9916-2048-2

© Васильева Н. М., Пицкова Л. П.,
2004

© Васильева Н. М., Пицкова Л. П.,
2012, с изменениями

© ООО «Издательство Юрайт», 2015

Предисловие

Настоящий учебник по теоретической грамматике предназначен для студентов, изучающих французский язык как специальность. Он рассчитан на широкий круг студентов отделения французского языка лингвистических и педагогических институтов и университетов — бакалавров и магистров. Учебник составлен в соответствии с действующей программой по теоретической грамматике и, согласно программе, написан на французском языке. Цель учебника — сообщить сведения по теоретической грамматике, необходимые будущему специалисту французского языка.

В учебнике на базе конкретного материала современного французского языка систематически выделяются и описываются характерные особенности его грамматического строя. Грамматические явления в учебнике освещаются с позиций концепции, основанной на структурно-семантическом и структурно-функциональном принципах анализа. Предлагаемый учебник, по замыслу авторов, должен обеспечить глубокое усвоение знаний по теории французской грамматики, чему способствуют следующие методы и приемы презентации материала: 1) учет фоновых знаний студентов по морфологии и синтаксису французского языка, известных им из практического курса грамматики, который обусловил отбор представленных грамматических явлений; 2) приоритетная презентация авторских точек зрения на соответствующие грамматические явления; позиции других грамматистов кратко представлены лишь в примечаниях (*Remarques*) с указанием источников; 3) снабжение каждой темы узловыми вопросами, позволяющими вникнуть и осмыслить интерпретацию грамматических явлений и проблем, предлагаемую авторами учебника и авторами других источников. (Эти вопросы предназначены в большей степени для магистров, хотя полезны и для бакалавров.); 4) наличие вопросов, тестов, ключей для (само)контроля понимания и усвоения курса теоретической грамматики. (Задания и ключи предназначены главным образом для бакалавров.)

Подобный методический подход к изложению теоретической грамматики позволит студенту самостоятельно проработать грамматический материал, будет содействовать развитию его мыслительно-аналитических способностей.

Учебник состоит из двух частей:

1) теоретического курса морфологии и синтаксиса и 2) заданий (вопросы, тесты, ключи), способствующих усвоению курса и контролирующим знания.

Каждый их разделов первой части — «Морфология» и «Синтаксис» — заканчивается контролем усвоения не только материала учебника (включающего текст курса и примечаний), но и других источников, указанных в библиографии.

«Морфология» (*La morphologie*) состоит из введения и одиннадцати глав, посвященных объяснению специфических особенностей частей речи. Во введении в морфологию определяется предмет и задачи морфологии, основное внимание уделено определению грамматической формы и значения, грамматической (морфологической) категории.

В главе «Система частей речи» отстаивается целесообразность традиционного подхода при распределении слов по лексико-грамматическим классам с учетом специфики французского языка как языка с аналитическими тенденциями.

В главах, характеризующих существительное, глагол, прилагательное, местоимение и местоименное прилагательное, основное внимание направлено на изучение значения и выражения свойственных им морфологических категорий. Систематически и последовательно подчеркивается специфика их выражения и значения во французском языке как языке аналитического типа. В главах, посвященных наречиям, предлогам, союзам, числительным, междометиям, частицам, раскрывается специфика частей речи, не обладающих грамматическими (морфологическими) категориями. Ряд вопросов, такие, как лексико-грамматические классы существительных и глаголов, отсутствие артикля при существительном и др., предлагается изучить самостоятельно, обращаясь к указанным в работе источникам.

«Синтаксис» (*La syntaxe*), как и «Морфология», начинается с введения, в котором дается определение основных понятий синтаксиса.

«Синтаксис» состоит из двух больших разделов. Первый раздел посвящен структуре простого предложения: принципам выделения простого предложения от других структур и членам предложения. Особое внимание обращается на наиболее сложные вопросы членов предложения: характер связи подлежащего

и сказуемого, объем, границы и типология сказуемого, разграничение второстепенных членов (соотношение дополнения и определения, дополнения и обстоятельства, обстоятельства и определения). Здесь же дается анализ синтаксических особенностей главных и второстепенных членов (в первую очередь сказуемого и определения), отражающих специфику французского грамматического строя.

Содержанием второго раздела является характеристика особенностей структуры сложного предложения: сложносочиненного и сложноподчиненного. В связи с недостаточно четкими границами сложносочиненного предложения как синтаксической единицы в учебнике впервые в отечественной романистике предлагаются критерии его отграничения от других предикативных единиц с сочинительной связью (однородных сказуемых, сочетаний самостоятельных предложений); дается структурно-семантическая характеристика типов сложносочиненных и сложноподчиненных предложений во французском языке, рассматривается классификация сложных предложений.

В примечаниях (*Remarques*) приводятся точки зрения ведущих лингвистов на грамматические явления, не имеющие однозначной трактовки. Этот материал, как и основной текст, следует использовать при ответе на вопросы (рубрика *Contrôle*).

Вторая, практическая, часть (*Le dossier pédagogique de grammaire théorique du français*) состоит из семнадцати глав, посвященных основным темам курса морфологии и синтаксиса. Каждая глава состоит из двух частей. В первой части предлагаются вопросы и тесты по изучаемой тематике, во второй содержатся ключи к заданиям первой части: краткие ответы на вопросы, раскрывающие содержание, и ответы на предложенные тесты.

Учебник является результатом многолетней педагогической и исследовательской работы авторов в области теоретической грамматики. Концепция, изложенная в учебнике, принципы подачи материала апробированы в процессе преподавания на специальных факультетах и факультетах повышения квалификации.

«Морфология» (*La morphologie*) (за исключением глав о предлогах и союзах) и практическая часть «Вопросы, тесты, ключи» (*Le dossier pédagogique de grammaire théorique du français*) написаны Л. П. Пицковой. «Синтаксис» (*La syntaxe*) и глава о предлогах и союзах составлены Н. М. Васильевой.

Авторы

Partie I

LA MORPHOLOGIE



Chapitre I

L'INTRODUCTION:

L'OBJET DE LA MORPHOLOGIE ET LES NOTIONS GRAMMATICALES PRÉLIMINAIRES

§ 1. Les unités de langue et l'objet de la morphologie

Les éléments qui constituent le système de la langue ne sont pas homogènes. On distingue les éléments de langue suivants: phonème — morphème — mot et groupe de mots — proposition simple — phrase complexe.

Le phonème est la plus petite unité de langue. Le phonème ne possède pas de signification, mais il sert à distinguer le sens des mots. Par exemple, dans les mots *rien* [rjɛ] — *bien* [bjɛ], *pomme* [pɔm] — *paume* [pom], les phonèmes [r]—[b], [ɔ]—[o] n'expriment aucune signification, mais ils distinguent les couples de mots. Le phonème est l'objet de l'étude de la phonologie.

Le morphème est la plus petite unité de langue significative. Il est constitué de phonèmes. D'après le sens on distingue trois espèces de morphèmes: 1) lexicaux, ou radicaux (**march-**, **parl-**, **lent-**) aptes à exprimer une signification lexicale; 2) dérivationnels (**-ment**, **-ette**, **-eur**) servant à former des mots nouveaux; 3) grammaticaux (**-ait**, **-a**, **-r-ait**) qui s'agglutinent aux morphèmes lexicaux et constituent avec ces derniers les formes différentes d'un même mot sans changer son sens lexical (**il chanta**, **il chantait**, **il chanterait**). Les morphèmes lexicaux et dérivationnels sont l'objet de l'étude de la lexicologie et servent à la formation des mots. La grammaire (la morphologie) étudie les morphèmes grammaticaux.

Le morphème grammatical est caractérisé par l'unité de la forme et du sens. Un morphème peut avoir ses variantes. Par exemple, le morphème de la troisième personne du singulier du passé simple: **-a**, **-ut**, **-it**, **-int**. Les morphèmes en français ont un caractère linéaire et font partie du mot.

Le mot est une unité de langue minimale caractérisée par 1) la mobilité positionnelle, 2) la séparabilité et 3) la substitution. Le mot est la plus petite unité de langue apte à fonctionner au niveau syntaxique. Le mot peut être constitué d'un ou de plusieurs morphèmes: **me, tu, grand, grand-eur.**

Le rôle de l'aspect phonétique dans le dégagement du mot comme d'une unité de langue est minimal. Du point de vue phonétique toute une proposition peut être considérée comme une seule unité avec accent sur la dernière syllabe. Par exemple: 1) *Adèle est malade* [adələmalad], 2) *l'abréviation* [labrevjasjɔ̃]. Dans le premier cas il y a trois mots ce qui est prouvé par la possibilité de leurs substitutions: *Adèle // est / malade* → *Adèle // semble / malade* → *Adèle // est / petite*. L'unité **l'abréviation** est constituée de deux mots: l' (= la) / *abréviation* → *une abréviation*.

Le groupe de mots libre est une unité constituée au moins de deux mots indépendants ayant chacun une fonction syntaxique dans la proposition, et dont l'un est subordonné à l'autre: *lire un livre, courir vite, une volonté d'acier*.

La proposition simple est une unité communicative grammaticalement organisée.

La phrase complexe représente une unité formée de deux ou de plusieurs propositions simples liées entre elles par un rapport syntaxique et sémantique.

Les unités de langue qui sont l'objet de la grammaire sont: le morphème grammatical, la forme du mot, le groupe de mots libre, la proposition simple, la phrase complexe.

Les unités grammaticales sont fonctionnellement liées entre elles ce qui implique leur interdépendance, elles s'organisent dans un système grammatical fermé.

Le système grammatical peut être présenté comme constitué de deux niveaux: un niveau (système) morphologique et un niveau (système) syntaxique. Dans la différenciation de la morphologie et de la syntaxe un rôle important revient à l'opposition des formes par les valeurs morphologiques et les valeurs syntaxiques. Les formes morphologiques se distinguent des formes syntaxiques en ce qu'elles peuvent avoir une valeur grammaticale hors de la proposition.

En revanche, les valeurs syntaxiques ne se manifestent que dans la proposition. Cela signifie que les mots acquièrent des valeurs syntaxiques quand ils deviennent éléments d'une structure syntaxique. C'est pourquoi les mots différant par leurs valeurs morphologiques peuvent être identiques par leurs valeurs syntaxiques.

La morphologie étudie les classes de mots d'après leurs indices grammaticaux, les formes grammaticales de mots, d'après leur structure et de leurs corrélations entre elles.

§ 2. Les notions grammaticales essentielles

Toute science se sert des notions qui l'aident à décrire l'objet ou le procès qu'elle étudie. Les notions morphologiques essentielles sont **la forme grammaticale**, **la valeur grammaticale** et **la catégorie grammaticale**. Les notions de forme grammaticale aussi bien que de catégorie grammaticale ne sont pas concevables sans la présence de la notion de valeur grammaticale. La forme et la valeur constituent une unité dialectique.

La forme grammaticale (morphologique)

La forme morphologique du mot représente l'union d'un indice formel ayant une valeur grammaticale et d'un élément lexical portant le sens lexical du mot. Par exemple, dans le mot **le journal** le radical exprime le sens lexical, la flexion **-al** (morphème) et l'article **le** (mot outil) désignent le sens grammatical: ils indiquent que le mot est du masculin singulier. Des éléments comme l'article, le suffixe **-al** qui ont le sens grammatical portent le nom de marques grammaticales (formelles).

Le mot existe dans la langue sous différentes formes. Par exemple, le mot **parler** peut avoir les formes suivantes: (je) **parle**, (nous) **parlons**, **avoir parlé**, **(j')aurais parlé**, etc. Ce ne sont pas des mots différents, mais de différentes formes du même mot qu'on appelle les formes morphologiques. Ayant le même sens lexical, elles se distinguent par les marques et les valeurs grammaticales.

La forme morphologique peut être synthétique et analytique.

La forme synthétique se caractérise par l'union de l'élément lexical et de l'indice grammatical dans le même mot: (je) **parl-ai**, (tu) **parl-as**; (un) **journ-al** — (des) **journ-aux**.

Certaines formes synthétiques sont dépourvues d'indice grammatical (les formes à marque formelle zéro). Puisque ces formes entrent en relation avec les formes qui sont marquées par l'indice grammatical, l'absence d'une marque formelle est aussi caractéristique que sa présence. Par exemple, dans l'opposition **lever** — **se lever** la forme marquée est **se lever**. On reconnaît **lever** pour une forme morphologique corrélatrice à l'absence de l'élément grammatical **se**. Dans l'opposition des mots russes **стол** — **столы** l'absence/la présence de **ы** indique la forme du singulier et celle du pluriel.

La forme analytique est caractérisée par la séparabilité de l'élément grammatical et de l'élément lexical: (nous) **avons parlé**.

Les grammairiens ont révélé les traits distinctifs de la forme analytique morphologique. La forme analytique est constituée au moins de deux éléments dont l'un est grammaticalisé, l'autre porte le sens lexical. C'est, par exemple, le cas de la forme verbale composée du verbe auxiliaire **avoir** ou **être** + participe passé: **avoir chanté**, (il) **a chanté**, (il) **avait chanté**, etc.

Les verbes **avoir** ou **être** aux formes analytiques sont complètement désémanés: la combinaison **avoir** + participe passé est une unité distincte d'une combinaison libre du verbe **avoir** avec le mot exprimant l'objet du verbe **avoir**. **Avoir** dans *j'ai écrit un article* n'a plus sa valeur de possession: **j'ai** dans *j'ai un article écrit* exprime le présent, **j'ai** dans *j'ai écrit un article* est inséparable grammaticalement de l'élément **écrit** et exprime ensemble avec lui une autre notion, une notion temporelle du verbe **écrire**.

La forme composée du verbe **avoir** est formée à l'aide de lui-même (**j'ai eu**), ce qui prouve la désémanisation complète de l'auxiliaire. Les formes composées temporelles sont formées à l'aide de deux auxiliaires: **avoir** et **être**. Dans les grammaires on fait remarquer que l'auxiliaire **être** s'emploie avec les verbes pronominaux et les verbes intransitifs, l'auxiliaire **avoir** avec les verbes transitifs. A. Sauvageot indique que les choses ne sont pas aussi simples dans l'usage; les verbes intransitifs qui ne désignent pas de mouvement ou de changement de lieu utilisent eux aussi l'auxiliaire **avoir**: *il a dormi, ils ont bien vécu*. Mais en même temps, on dit *il est mort, elle est née*. (Sauvageot, 1962, p. 138.) Quelques verbes (*échapper, passer, monter, paraître*, etc.) prennent l'un ou l'autre auxiliaire: *il est monté vite, il a monté; ce livre a paru l'année dernière, ce livre est paru depuis un an*. Certains grammairiens tâchent de distinguer le sens de la structure avec **être** et celui de la structure avec **avoir**: l'auxiliaire **être** indiquerait l'idée du changement d'état, l'auxiliaire **avoir** celle de l'événement en lui-même: *Ils sont montés jusqu'au sommet. Ils ont monté pendant une heure*. A. Sauvageot remarque que cette distinction n'est pas observée par les sujets parlants: *Le livre a paru l'an dernier. Ce livre est paru l'an dernier*. Le fait de la confusion des verbes auxiliaires marqué dans les ouvrages de grammaire témoigne de leur désémanisation complète aux formes analytiques morphologiques.

Les constituants de la forme analytique formellement séparés sont caractérisés par leur inséparabilité grammaticale: aucun des composants de la forme analytique ne peut entrer indépendamment du second composant en rapports syntaxiques avec un terme de la proposition, même si ce dernier se place entre l'auxiliaire et le participe

passé: *Il a **mal** dormi*. Le terme de la proposition **mal** se rapporte à toute la construction et non pas à un des composants:

Il a mal dormi.

La forme analytique caractérisée par l'inséparabilité grammaticale de ses composants a la valeur unique d'ordre idiomatique. Sa valeur grammaticale se distingue sensiblement de la valeur de chacun de ses constituants pris séparément. Si on remplace l'auxiliaire par un autre verbe à la même forme temporelle, la valeur de la construction devient tout à fait autre: *il a vieilli* — *il semble vieilli*. *Il est parti*. — *Il vous croit parti*. — *Il reste parti*.

Un des traits des formes analytiques est leur intégration au paradigme des formes synthétiques: à chaque forme composée correspond une forme simple. On a le parallélisme formel des deux séries à tous les temps et à tous les modes y compris les formes nominales: **il chante, il chantait, il chanta, il chantera, il chanterait, qu'il chante, qu'il chantât, chanter, chantant/il a chanté, il avait chanté, il eut chanté, il aura chanté, il aurait chanté, qu'il ait chanté, qu'il eût chanté, avoir chanté, ayant chanté**.

Enfin, les formes analytiques sont caractérisées encore par deux traits suivants: la présupposition, fondée sur la régularité de la formation et l'englobement de tous les mots d'une partie du discours.

La combinaison **article** + substantif elle aussi a toutes les caractéristiques d'une forme analytique. Elle est constituée d'un élément grammatical (l'article) et d'un élément lexical (le substantif). Les constructions de ce type se distinguent par la régularité de la formation et embrassent toute la classe des substantifs. Elles correspondent aux mots et sont susceptibles de remplir n'importe quel terme de la proposition. Aucun des constituants ne peut entrer indépendamment du second constituant en rapports syntaxiques avec un terme de la proposition:

une belle femme; le livre de mon père.

A la différence de la forme analytique verbale cette forme n'a pas d'analogues synthétiques. Cela s'explique par la nature différente des composants servant d'indices grammaticaux: le verbe auxiliaire et l'article. Les verbes **avoir** et **être** hors de la construction sont des mots pleins ayant chacun son sens lexical. Ils sont désémanés seulement en qualité de composants de la forme analytique. L'article n'a pas besoin d'être désémané: il est un élément grammatical d'après

sa nature. La fonction permanente de l'article est de servir d'indice grammatical du substantif.

Cette différence entre les verbes auxiliaires et l'article explique pourquoi la forme analytique verbale, pour entrer comme telle dans le paradigme verbal, a besoin d'un support sur les formes synthétiques et pourquoi la combinaison **article** + **s u b s t a n t i f** n'en a pas besoin (Басманова, 1977, c.13). (Remarque 1)

En français il y a des structures dont l'appartenance aux formes morphologiques analytiques est vivement discutée. Ce sont le futur immédiat (**aller** + **infinitif**) et le passé immédiat (**venir** + **de** + **infinitif**). Assez nombreux sont les linguistes qui considèrent le futur immédiat et le passé immédiat comme des périphrases verbales (Imbs, 1960, p. 55, 57, 81, 82).

J. Damourette et E. Pichon rapportent ces formes au paradigme des formes temporelles du **présent**, du **passé composé** en les réunissant toutes dans la catégorie de la temporaineté (Damourette et Pichon, 1970, V, p. 257–290). D'autres encore les considèrent comme formes prémorphologiques. La forme prémorphologique est une forme analytique syntaxique qui est en voie de devenir une forme analytique morphologique (Степанова, 1974, c. 255–260). Les raisons permettant de traiter les formes verbales immédiates comme prémorphologiques sont les suivantes:

1) **aller** + **infinitif** peut présenter la structure où le verbe **aller** garde sa valeur lexicale (*je vais chercher de l'eau* = *je vais pour apporter de l'eau*) et l'unité où le verbe **aller** est complètement grammaticalisé (*je vais chercher de l'eau* = *j'apporterai de l'eau tout de suite*). Le contexte sert à discerner le statut de la structure **aller** + **infinitif**, bien que dans la plupart des cas ce soit le futur immédiat;

2) il y a un nombre de verbes qui s'opposent à être mis au futur immédiat et au passé immédiat. Ce sont ceux qui expriment l'attitude envers la personne (*aimer, haïr, adorer, respecter, mépriser* et d'autres). Cela veut dire que les formes immédiates ne répondent pas à un des traits distinctifs de la forme analytique morphologique: l'englobement de tous les mots d'une partie du discours.

Mais il y a aussi les raisons qui permettent de rapporter les formes immédiates aux formes analytiques morphologiques:

1) **aller** et **venir** aux formes immédiates sont complètement grammaticalisés. L'unité **aller** + **infinitif** (futur immédiat) peut être considérée comme l'homonyme grammatical de la combinaison du verbe *aller* gardant son sens lexical avec l'infinitif (un groupement de mots libre). Bien que d'une rareté exceptionnelle les verbes de sentiment se prêtent au futur immédiat: *Je savais que tu deviendrais très fort. Laurent, je crois que je vais t'aimer toujours.* (Malroux) Le verbe

venir au passé immédiat est complètement grammaticalisé grâce à la préposition *de*. Il y a une distinction très nette entre les structures sans et avec *de*: 1) *Je viens le voir* (= *je lui rends visite*), 2) *Je viens de le voir* (= *je l'ai vu tout à l'heure*).

Le futur immédiat et le passé immédiat sont employés à l'imparfait: *il allait chanter* (le futur immédiat dans le passé), *il venait de chanter* (le passé immédiat dans le passé).

Le passé immédiat se rencontre, bien que très rarement, à la forme du futur simple: *...vous boirez lentement, les mains libres et l'esprit libre, un café mousseux, bien confortablement assis... lisant les quotidiens que vous viendrez d'acheter au moment où le cycliste les aura livrés.* (Butor)

2) Le futur immédiat du verbe **aller** est formé à l'aide de lui-même; voici les exemples cités par J. Damourette et E. Pichon: *On y regardera quand on va y aller, samedi.* (Une femme d'une trentaine d'années, tramway 28, le 10 juillet 1930); *Madame E.J.: — Oui, je vais y aller...* (Le 16 février 1931) (Damourette et Pichon, 1970, V, p. 281, 283).

Il est à noter que le passé immédiat du verbe **venir**, c'est-à-dire formé à l'aide de lui-même, ne se rencontre pas. Le sujet parlant dirait plutôt *je viens d'arriver* et non pas *je viens de venir*.

3) L'unité grammaticale de la forme immédiate n'est pas détruite même si un terme de la proposition se place entre ses composants:

Elle venait probablement de partir. (Jardin)

— *Tu as mangé ?*

— *Oui, dit Marcellin.*

— **Je vais tout de même te chauffer la soupe.** (Troyat)

4) La résistance des verbes de sentiment (*aimer, haïr, mépriser, adorer, respecter*) à l'emploi aux formes immédiates est expliquée par l'incompatibilité sémantique de la valeur grammaticale de la forme immédiate et le sens lexical de ces verbes. Dans l'usage l'énoncé *Je viens de vous aimer* (*Я только что вас полюбил*) est inconcevable.

5) Le futur immédiat et le passé immédiat reflètent l'évolution du système grammatical. Le futur simple (aussi bien que le conditionnel présent) provient d'une structure semblable, notamment de la structure *amare habeo* qui a subi l'évolution de la périphrase (*amare habeo* — *любить имею*) à la forme morphologique.

La structure nominale prépositionnelle **avec + nom abstrait** (*avec courage, avec amitié, avec tendresse*) peut prétendre être nommée forme analytique prémorphologique. L'unité **avec + nom abstrait** n'est pas un groupement de mots libre. Le sens lexical de la préposition *avec* dans cette structure est affaibli ce qui est facile à voir en comparant son emploi en combinaison avec d'autres noms: *sortir avec son ami* (*avec* = *ensemble*); *ouvrir la porte avec une clef* (*avec* = *à l'aide de*); *se lever avec*

le jour (avec = au commencement de); *se battre avec quelqu'un* (avec = contre); *être bon avec tout le monde* (avec = envers). Mais: *se battre avec courage* = *se battre courageusement*; *parler avec amitié* = *parler amicalement*. La structure **avec + nom abstrait** fonctionnant comme équivalent d'une locution adverbiale ne peut pas être considérée non plus comme forme analytique morphologique: elle n'embrasse pas tous les noms abstraits (*avec sensation, *avec volonté). Il est à noter que dans les dictionnaires les structures **avec + nom abstrait** ne sont pas marquées comme *adverbe*, sauf l'unité *avec zèle*.

La catégorie grammaticale (morphologique)

Dans la grammaire il existe une interprétation plus large et une interprétation plus étroite de la catégorie grammaticale (morphologique): aux catégories d'ordre supérieur on rapporte les parties du discours, aux catégories d'ordre inférieur sont rapportées les catégories caractérisant une partie du discours: celles du temps, du mode, de l'aspect, du genre, du nombre, etc. La notion **catégorie grammaticale** est appliquée aussi aux phénomènes de syntaxe (la catégorie de la subordination, la catégorie de la prédicativité, etc.).

La répartition des mots en parties du discours qui est appelée traditionnellement catégorie des parties du discours n'est pas une catégorie grammaticale (morphologique) proprement dite. C'est un classement des mots basé sur des principes lexico-grammaticaux. La morphologie présuppose l'interprétation de la catégorie grammaticale au sens étroit, c'est-à-dire que la morphologie étudie les catégories grammaticales qui existent à l'intérieur des parties du discours: le genre, le nombre, le temps, le mode, etc.

La catégorie grammaticale (morphologique) est conçue comme le système des formes grammaticales opposées d'après les marques formelles et les valeurs grammaticales s'excluant mutuellement et qui en même temps sont réunies par le contenu homogène dans le cadre d'une partie du discours (par exemple, le contenu commun de la catégorie du temps du verbe est le rapport de l'action au moment de la parole, les valeurs des formes opposées qui s'excluent mutuellement sont: le passé — le présent — le futur).

Cette définition de la catégorie est basée sur la dialectique de la théorie de la connaissance, qui reflète l'unité des contraires.

La grammaire distingue deux espèces de catégories grammaticales: 1) modificatoires qui sont constituées par les formes de mots: par exemple, la catégorie du nombre: *la (une) table* — *les (des) tables*; la catégorie du temps: *il chante* (*il chanta*, *il chantait*), 2) classificatoires qui sont représentées par l'opposition de mots différents: par exemple, la catégorie du genre: *cahier (m)* — *revue (f)*.

Les catégories morphologiques (classificatoires et modificatoires) sont des catégories purement grammaticales: elles embrassent tous les mots de la même classe.

Les catégories qui ne s'étendent qu'à une partie des mots d'une partie du discours sont d'ordre lexico-grammatical.

Par exemple, le degré de comparaison des adjectifs ne s'étend qu'aux adjectifs qualificatifs, ce ne sont que les verbes transitifs directs qui se soumettent à la tournure passive. Des unités de ce type sont des combinaisons syntaxiques.

La catégorie grammaticale (morphologique) est constituée au moins de deux formes; s'il n'y a qu'une forme, il n'y a pas de catégorie grammaticale. Les formes constituant la catégorie grammaticale sont appelées formes catégorielles.

Un des problèmes liés à la notion de la catégorie grammaticale est celui de la quantité des constituants d'une catégorie grammaticale. Certains savants insistent sur des catégories binaires (Штеллинг, 1959, c. 56), d'autres admettent l'opposition de trois et plus de trois formes catégorielles. Le français est caractérisé surtout par les catégories binaires (le genre: féminin/masculin; la corrélation de temps: formes simples/formes composées; le nombre: forme du singulier/forme du pluriel; la voix: forme réfléchie/forme non-réfléchie, etc.).

Dans la catégorie grammaticale binaire une des formes est marquée, l'autre ne l'étant pas. La forme marquée est identifiée par deux indices: sa masse phonique est plus grande et sa fréquence est moindre (Togebly, 1965, p. 120). Il y a des cas où les formes sont à égalité du point de vue de la masse phonique. Par exemple: *la table* — *les tables* [la tabl — le tabl]. Alors on prend en considération l'extension de l'emploi des formes catégorielles. La forme marquée est intensive par rapport à la forme non-marquée qui est extensive.

En premier lieu, on établit la valeur de la forme marquée. La forme non-marquée peut être définie négativement en comparaison avec la forme non-marquée. Dans les grammaires il existe des définitions qui reflètent la présence/absence de la valeur: le perfectif/l'imperfectif; la personne/la non-personne, le réfléchi/le non-réfléchi; la détermination/la non-détermination.

Dans la définition de la catégorie grammaticale ne suffit pas d'opposer les formes catégorielles d'après la présence (forme marquée) / l'absence (forme non-marquée) de la valeur grammaticale. D'après la notion de la catégorie grammaticale (morphologique) donnée ci-dessus, il faut trouver le contenu commun qui unit les constituants de la catégorie grammaticale. Ce contenu sera évidemment la valeur de la catégorie grammaticale en tant que telle. Le contenu homogène de la forme marquée et de la forme non-marquée de la catégorie

grammaticale est défini d'après leur rapport à la réalité objective, au sujet parlant (locuteur) ou au sujet de l'action (protagoniste). C'est-à-dire qu'on prend en considération le monde réel et le facteur humain. Par exemple, la valeur de la catégorie du mode verbal est le rapport de l'action à la réalité, la valeur de l'aspect grammaticale est le rapport du sujet parlant (locuteur) au procès. Le caractère de ce rapport varie d'une catégorie à l'autre. Les catégories grammaticales d'après leur référence à la réalité objective peuvent être d'un caractère interprétationnel de préférence et d'un caractère réflectoire de préférence (Бондарко, 1976, c. 47—48). Par exemple, la catégorie du temps porte un caractère réflectoire: elle reflète le moment objectif de l'action verbale par rapport au moment de la parole; la catégorie de l'aspect est plutôt celle d'interprétation: le locuteur peut présenter la même action objective dans son processus (l'imparfait) ou dans toute son étendue (le passé simple).

Un des problèmes des catégories grammaticales (morphologiques) est leur dégagement. En français (qui est une langue à tendances analytiques), les difficultés sont liées surtout à deux facteurs: la définition de la forme analytique morphologique et l'asymétrie du signe grammatical (la même forme peut avoir plusieurs significations; plusieurs marques grammaticales peuvent exprimer la même valeur) (Karcevski, 1926, p. 27). On discute sur la nature grammaticale de l'article (est-ce un indice morphologique ou syntaxique?), des pronoms conjoints **je**, **tu**, **il**, **on** (sont-ils des morphèmes du verbe ou des mots outils?), des degrés de comparaison des adjectifs (sont-ils des formes analytiques ou des combinaisons syntaxiques?), des formations **laver** — **se laver** (sont-elles des mots différents ou des formes différentes du même mot?), des formations **avoir**, **être** + participe passé (ont-elles un statut morphologique ou syntaxique?), etc. (Remarque 1)

Dans le présent manuel, le dégagement des catégories morphologiques est fondé sur les principes théoriques linguistiques suivants élaborés par les savants:

Il faut avoir en vue qu'il existe la distinction des notions **la langue** et **la parole (le discours)**. La langue représente un système de systèmes d'éléments se rapportant aux niveaux différents caractérisés par leur interdépendance. La parole (le discours) est la réalisation de ce système pendant la communication. La langue et la parole sont deux aspects du même phénomène: la langue humaine.

Dans la caractéristique de la langue on introduit les notions de système et de structure qui sont définies différemment par les savants (parfois elles sont considérées comme des synonymes). Dans le présent manuel le système est conçu comme une organisation qui inclut